

Convocation aux examens

Master 1 Projet et Développement Touristique des Destinations

Janvier 2026
Semestre 1 - 1ère session

Date	Heure	Salle	Epreuve
Lundi 19 janvier 2026	13h00-16h00	ATHLETIS	UE2 – Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme

IMPORTANT

- Vous devez vous présenter en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- Vous devez toujours être en possession de votre carte d'étudiant. A défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo
- Seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- Nous vous invitons à préparer une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;
- Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.